

Fauchage des bords de route avec récolte de l'herbe coupée : expérimentation qui a fait ses preuves (35)

Publié le 17/11/2014

Environnement - Energie - Transports

Ille-et-Vilaine (35)

Plusieurs années d'expérimentation ont permis à Coglais Communauté d'apporter les preuves techniques et économiques de la pertinence du fauchage des bords de routes avec récolte de l'herbe coupée. Avec ses moyens limités et des partenaires locaux, la communauté de communes a réussi à promouvoir cette technique sur son territoire et au-delà.

En 2007, Coglais Communauté décide de dédier un budget de 20.000 euros à des projets expérimentaux en développement durable. Convaincus par l'un des techniciens communautaires, observateur attentif de divers programmes en agriculture durable à l'étranger, les élus décident alors de lancer une première expérimentation sur "le fauchage avec exportation". Cette pratique, qui consiste à récolter les végétaux fauchés au bord des routes plutôt que de les laisser sur place, est largement développée ailleurs : aux Pays-Bas pour l'entretien du bord des canaux, en Allemagne pour approvisionner les unités de méthanisation, etc.

Partenariat avec un entrepreneur et deux agriculteurs locaux

Le nouveau projet a été lancé en 2007 lorsque la communauté de communes propose une démonstration de matériel de fauchage avec exportation : 150 personnes y assistent.

L'expérimentation débute effectivement en 2009 : la technique est appliquée sur les bords de route de compétence communautaire et sur une route mise à disposition par la commune de Saint-Mars-Le Blanc, soit 8 km au total.

L'entreprise locale de compostage - qui récupère déjà les déchets verts des déchèteries - profite de cette expérimentation pour mettre au point une première machine prototype, car les constructeurs de matériel ne proposaient que des machines adaptées aux routes de calibre important. Deux agriculteurs locaux réceptionnent l'herbe récoltée, pour en faire un compost et ensuite le répandre dans leurs champs.

4 ans pour étudier l'intérêt de la démarche

Le dispositif est léger, il faut pourtant s'assurer de son intérêt avant de le déployer. Une équipe de trois personnes composée du technicien, du président de l'EPCI et du conseiller général en charge de l'agriculture se sont rencontrés régulièrement. Deux fois par an, l'état d'avancement est présenté au conseil communautaire.

"Durant 4 ans, nous avons mené une étude complète des impacts environnementaux et économiques de ce projet avec l'aide régulière de stagiaires issus de masters Environnement" indique le chargé de ce projet à Coglais Communauté, Henri-Pierre Rouault.

Qualités biochimiques de l'herbe récoltée, chiffrage de la matière disponible sur les 350 km de routes du territoire entretenues par les communes et la communauté de communes, analyse des débouchés économiques possibles, impact sur la sécurité incendie... sont passés au crible de l'analyse. "Nous arrivons à la conclusion que non seulement ce mode de fauchage est bénéfique pour l'environnement mais encore qu'il permet de réaliser des économies" (voir encadré).

Structuration progressive de la filière

Tout au long de l'expérimentation, la filière économique s'est progressivement structurée : il existe désormais du matériel agricole français de fauchage avec récolte, et quelques collectivités de la région réalisent leur fauchage de cette manière (communauté du Val d'Ille près de Rennes, conseil général de la Mayenne). Un groupe de travail breton étudie les pistes de valorisation de la matière récoltée.

Au plan local, l'entreprise partenaire de l'expérimentation a développé ses capacités de compostage et de méthanisation et cinq agriculteurs locaux sont désormais partants pour récupérer l'herbe. La commune de Saint-Brice-en-Coglès a rapidement décidé de faucher l'ensemble de ses routes principales selon cette technique.

"Désormais, la communauté de communes envisage de prendre la compétence d'entretien des accotements et fossés ce qui nous permettra de généraliser ce mode de fauchage au territoire".

Atouts du fauchage avec récolte

Selon l'analyse de Coglais communauté, le fauchage avec exportation présente plusieurs atouts environnementaux :

- Diminution de la quantité de matière organique se dégradant dans les fossés donc diminution de la pollution des cours d'eau ;
- Augmentation de la biodiversité par appauvrissement de la richesse organique du sol (dû à l'accumulation de matière organique) ;
- Récolte d'herbe de bonne qualité : bon pouvoir carbone sur azote (C/N>20) ;
- Absence de pollution aux métaux lourds dans les produits récoltés ;
- Diminution de la présence de graminées permettant de lutter contre le phénomène allergique ;
- Gestion facilitée des espèces invasives ;
- Limitation des départs possibles de feu liés à l'herbe sèche.

Par ailleurs, à l'échelle du Coglais, ce mode de fauchage permettrait une économie de 72.500 euros par an soit une économie de plus de 200 euros/km/an. La récolte de l'herbe limite notamment les opérations régulières de curage des fossés, de décapage des accotements et de curage des buses, indispensables lorsque l'herbe est laissée sur place.

Claire Lelong pour la rubrique Expériences des sites www.mairieconseils.net et www.localtis.info

Contacts

Coglais Communauté

45 rue Charles de Gaulle
35460 Saint-Etienne-en-Cogles

Tél. : 02 99 97 71 80

Fax : 02 99 97 88 01

Courriel : coglais@wanadoo.fr

Nombre d'habitants : 12000

Nombre de communes : 11

Nom de la commune la plus peuplée : Saint-Brice en Coglès (2300 hab.)

Jean Malapert

Président

Henri-Pierre Rouault

Chargé des opérations ressources naturelles

hrouault@coglais.com

LIRE AUSSI

Bouquet d'expériences sur la structuration de Filières 20/03/2014



BANQUE des
TERRITOIRES

